



Monsieur

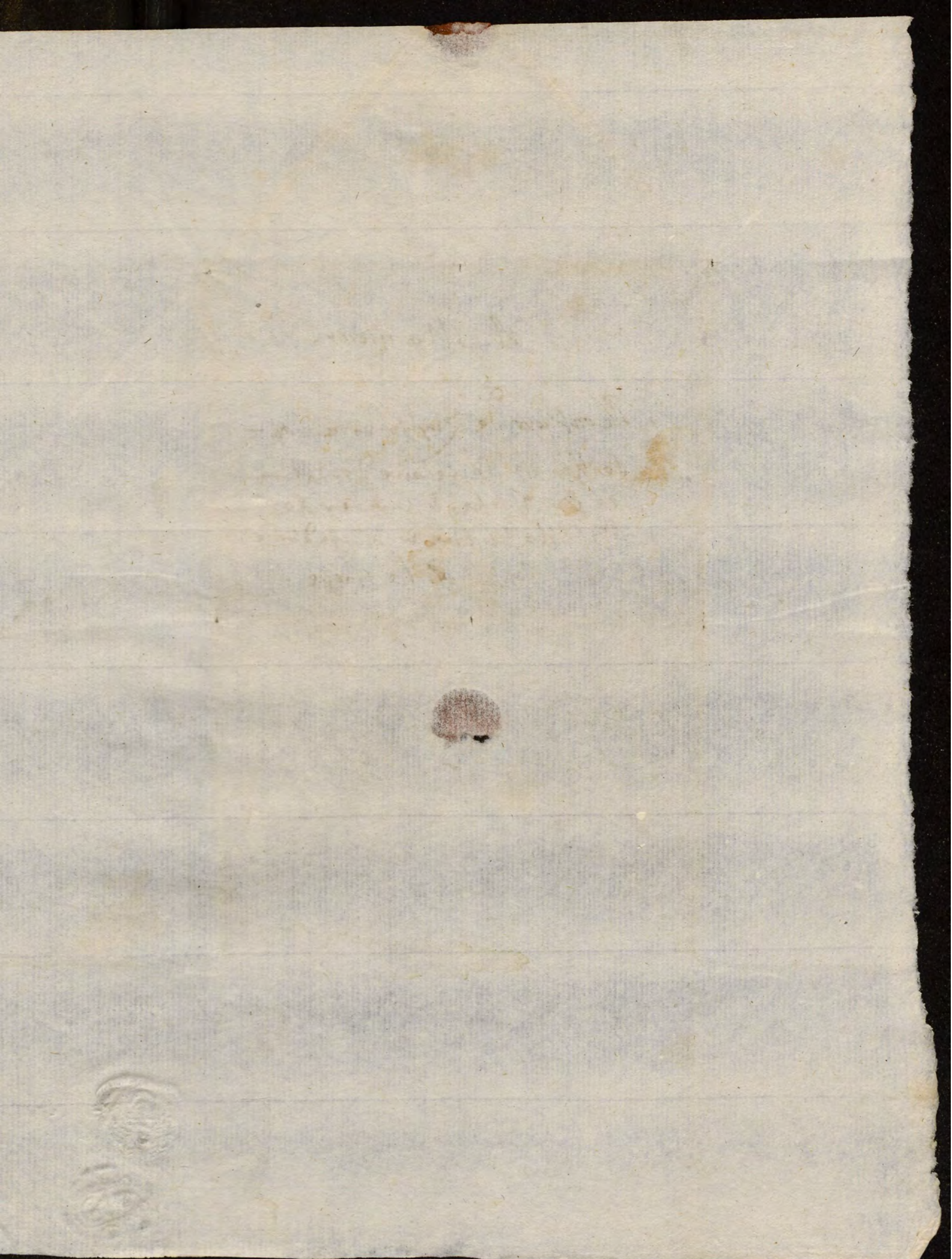
Je loue Dieu de l'assurance qu'on me donne de votre convalescence
 que je le prie de confirmer. L'Espérance que nous avions de vous
 voir icy estant fort retardée, les prières de M^{rs}. nos Professeurs m'ob-
 lignant de vous interpellier sur ce que le commis de Mont. Vorheel
 leur a déclaré qu'il ne les payeroit plus, jusques à ce que par l'au-
 torité de son Altesse les Receveurs soient obligés d'envoyer icy entre
 les mains du dit Vorheel chacun sa portion du supplément ordonné pour ce
 paiement, car ils veulent que le dit Vorhel l'ouvrage recueillir,
 ce qu'il ne veut faire ayant assez d'autres affaires. Un mot de com-
 mandement au nom de son Altesse fait à ces Messieurs, appaisera tout
 cela. Il n'est question que de quant à moy. Notre escrivain a encore
 fait le fol ayant outragé de fait & de paroles en public un escolier.
 Le Conseil Academique le d'rosart appelle l'a censuré, & fait faire
 satisfaction, & il a esté 24 heures en prison. C'est un homme qui fait
 & a ce qu'on dit sçait peu de chose en l'art d'escrire, & qui est fort
 insolent. Vos presences seroient icy nécessaires pour quelques jours, afin
 de voir ce à quoy il faut remédier. Je vous supplie me répondre sur
 le fait des jages afin que je puisse faire voir, que je vous en ai
 escrit. Je hais Mons. de Henriet empesché ailleurs, mais vous
 pourriez luy en communiquer. Vos Escoliers, & notamment l'aîné employent
 leur temps avec profit, & font honneur à l'Escole. Je vous baise très-
 humblement les mains, & vous prie me croire

Monsieur,
 De Brada le 14 Juillet
 Hug. 37. 1643

Or de très-humble & très-
 affectueux serviteur, André Rivet

Mons. Corart est en peine si vous avez
 reçu les 2 Tomes de lettres de Balzac qu'il vous a envoyés il y a long temps.





A Monsieur,

Monsieur de Zuylicherim Con-
seiller & Secretaire d'Etat
de son Altesse & Curateur des
L'Eschole Illustre & Colledge d'Orange.
A la Haye.

